

# Profil des délinquants purgeant une peine de longue durée dans le système correctionnel fédéral

par **Larry Motiuk** et **Mark Nafekh**<sup>1</sup>

Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada

Cet article dresse une comparaison entre les délinquants condamnés à perpétuité, ceux qui purgent une peine d'une durée indéterminée et ceux dont la peine s'élève à dix ans ou plus, selon les points de vue suivants : en établissement et en liberté sous condition, admissions et mises en liberté, antécédents criminels, besoins définis à l'arrivée et au moment de la mise en liberté sous condition. D'autres comparaisons sont établies entre des groupes de délinquants condamnés à une peine de longue durée et ceux qui ont des peines plus courtes, en fonction du type d'infraction et de la période d'incarcération.

L'information nécessaire pour effectuer le profil de la population de délinquants purgeant une peine de longue durée sous responsabilité fédérale<sup>2</sup> a été obtenue à partir du Système de gestion des détenus (SGD), du processus d'Évaluation initiale des délinquants (EID)<sup>3</sup> et de l'Échelle d'intervention dans la collectivité (EIC)<sup>4</sup> du Service correctionnel du Canada.

## Répartition à l'échelle nationale et régionale

Une analyse des données du SGD du Service correctionnel du Canada, effectuée le 31 décembre 1999, a révélé que la population de délinquants sous responsabilité fédérale se composait de 6 040 délinquants purgeant une peine de longue durée (ou 27 %). Plus précisément, 3 728 d'entre eux (ou 17 %) avaient été condamnés à perpétuité, 247 (ou 1 %) purgeaient une peine d'une durée indéterminée et 2 065 (ou 9 %), une peine de dix ans ou plus.

La plus forte proportion de délinquants purgeant une peine de longue durée se trouve dans les régions de l'Ontario et du Québec, soit près des deux tiers. Mais les régions du Québec et de l'Ontario comptent plus de délinquants purgeant une peine de longue durée que la proportion qu'ils représentent dans l'ensemble de la population sous responsabilité fédérale.

## Les délinquants en établissement (effectif)

L'examen des données de la fin de 1999 a également établi qu'il y avait dans les établissements fédéraux 3 805 délinquants purgeant une peine de longue durée (ou 30,1 %), dont 2 362 (ou 18,7 %) ayant été condamnés à perpétuité, 238 (ou 1,9 %) qui purgeaient une peine d'une durée indéterminée et 1 205 (ou 9,5 %), une peine de dix ans ou plus. Il importe de noter que, par rapport à la population de délinquants incarcérés, il y a plus de délinquants purgeant une peine de longue durée dans les régions du Québec, de l'Ontario et du Pacifique

comparativement à l'ensemble des délinquants sous responsabilité fédérale.

Un peu plus du tiers des délinquants sous responsabilité fédérale purgeant une peine de longue durée se trouvaient dans des établissements à sécurité maximale, environ un quart dans des établissements à sécurité moyenne et le reste dans des établissements à sécurité minimale.

## Les délinquants en liberté sous condition (effectif)

Par ailleurs, cet examen a déterminé que 2 235 (ou 22,5 %) délinquants purgeant une peine de longue durée étaient en liberté sous condition. Plus précisément, 1 366 (ou 13,8 %) d'entre eux étaient des condamnés à perpétuité, 9 (ou 0,1 %) purgeaient une peine d'une durée indéterminée et 860 (ou 8,7 %), une peine de dix ans ou plus. Là encore, pour les délinquants en liberté sous condition, on constate que la proportion de délinquants purgeant une peine de longue durée par rapport à l'ensemble de la population des délinquants sous responsabilité fédérale est plus élevée dans les régions du Québec, de l'Ontario et du Pacifique.

Comme c'est le cas dans la population carcérale générale sous responsabilité fédérale, les délinquants purgeant une peine de longue durée ne se répartissent pas également entre les trois types de liberté sous condition — semi-liberté, liberté conditionnelle totale et liberté d'office. Ainsi, environ les quatre cinquièmes de ces délinquants étaient en liberté conditionnelle totale, un septième en semi-liberté et un quinzième en libération d'office.

## Nombre d'admissions de délinquants purgeant une peine de longue durée (mouvement)

Le nombre absolu de délinquants purgeant une peine de longue durée dans les établissements fédéraux a diminué de 0,8 % au cours de l'année civile 1999 (voir le Tableau 1). Les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario ont connu une baisse du nombre absolu de leurs délinquants purgeant une peine de longue durée (-16, -26 et -4, respectivement), alors que celles des Prairies et du Pacifique ont enregistré une hausse (+8 et +3, respectivement).

Quand on compare les « rapports mouvement-effectif » par région, on observe que c'est dans la

région de l'Ontario que le nombre de délinquants maintenus en incarcération et purgeant une peine de longue durée a été le plus élevé. Dans les régions de l'Atlantique et des Prairies, le nombre de délinquants purgeant une peine de longue durée a été moins élevé que dans les autres régions.

### Mises en liberté de délinquants purgeant une peine de longue durée (mouvement)

Le nombre de délinquants purgeant une peine de longue durée sous surveillance dans le cadre d'une forme de liberté sous condition s'est accru de 6,6 % au

cours de l'année civile 1999 (voir le Tableau 2). Notons cependant que nos données ne tiennent pas compte des délinquants qui en sont à la fin de leur peine.

La répartition régionale des données indique que la région de l'Ontario a connu la plus forte croissance du nombre absolu de délinquants purgeant une peine de longue durée sous surveillance dans la collectivité, avec une augmentation de 45 cas. Toutefois, l'examen des rapports mouvement-effectif par région montre que c'est également la région de l'Ontario qui, en 1999, on a retenu le moins de délinquants purgeant une peine de longue durée

Tableau 1

#### Répartition régionale des délinquants purgeant une peine de longue durée sous responsabilité fédérale Population incarcérée et admissions (1998-1999)

Région	Population incarcérée 1998 [effectif]	Admissions 1999 [mouvement]	Population incarcérée 1999 [effectif]	Rapport mouvement- effectif	Croissance
<b>Atlantique</b>					
Perpétuité	201	20	196	1 : 9,90	-2,5
Durée indéterminée	12	1	16	1 : 16,0	+33,0
Dix ans ou plus*	82	9	67	1 : 7,44	-18,3
	295	30	279	1 : 9,30	
<b>Québec</b>					
Perpétuité	585	50	580	1 : 11,6	-0,9
Durée indéterminée	8	0	10	1 : 10,0	+25,0
Dix ans ou plus*	430	51	407	1 : 7,98	-5,3
	1 023	101	997	1 : 9,87	
<b>Ontario</b>					
Perpétuité	731	58	735	1 : 12,7	+0,5
Durée indéterminée	95	9	99	1 : 11,0	+4,0
Dix ans ou plus*	358	50	346	1 : 6,92	-3,4
	1 184	117	1 180	1 : 10,0	
<b>Prairies</b>					
Perpétuité	362	34	373	1 : 11,0	+3,0
Durée indéterminée	38	4	41	1 : 10,3	+7,9
Dix ans ou plus*	216	29	214	1 : 7,38	-0,9
	616	67	628	1 : 9,37	
<b>Pacifique</b>					
Perpétuité	475	47	478	1 : 10,2	+0,6
Durée indéterminée	65	11	72	1 : 6,55	+10,8
Dix ans ou plus*	178	20	171	1 : 8,55	-3,9
	718	78	721	1 : 9,24	
<b>Total</b>					
Perpétuité	2 354	209	2 362	1 : 11,3	+0,3
Durée indéterminée	218	25	238	1 : 9,52	+9,2
Dix ans ou plus*	1 264	159	1 205	1 : 7,58	-4,7
	3 836	393	3 805	1 : 9,68	-0,8

sous surveillance dans la collectivité, par rapport au nombre de mises en liberté sous surveillance.

### Catégories d'infractions graves

Pour examiner les différences entre les groupes de délinquants purgeant une peine de longue durée selon quatre catégories d'infractions graves (homicide, infractions sexuelles, vol qualifié et infractions en matière de drogue), nous avons formé deux sous-groupes, soit la population incarcérée (effectif) et la population en liberté sous condition (effectif) à la fin de décembre 1999 (voir le Tableau 3).

Le Tableau 3 révèle que les délinquants condamnés à perpétuité (18,6 %) incarcérés dans les établissements fédéraux sont surreprésentés pour ce qui est des homicides (74,3 %) et sousreprésentés en

ce qui concerne les infractions sexuelles (7,6 %) et les infractions en matière de drogue (6,5 %). Les résultats sont semblables pour la population de délinquants mis en liberté sous condition.

Par contre, les délinquants purgeant une peine d'une durée indéterminée dans des établissements fédéraux (1,9 %) sont sousreprésentés pour ce qui est des homicides (0,4 %) et surreprésentés en ce qui concerne les infractions sexuelles (9,0 %). Les délinquants purgeant une peine de dix ans ou plus dans un établissement fédéral (9,5 %) sont surreprésentés parmi les délinquants sexuels (12,5 %) pour ce qui est des vols qualifiés (14,0 %) et des infractions en matière de drogue (10,7 %). Parmi les délinquants en liberté sous condition, ceux qui purgent une peine de dix ans ou plus (8,7 %) sont surreprésentés dans la catégorie

Tableau 2

#### Répartition régionale des délinquants purgeant une peine de longue durée sous responsabilité fédérale Population en liberté sous condition et nombre de mises en liberté (1998–1999)

Région	Population en liberté sous condition 1998 [effectif]	Mises en liberté 1999 [mouvement]	Population en liberté sous condition 1999 [effectif]	Rapport mouvement- effectif	Croissance
<b>Atlantique</b>					
Perpétuité	78	16	84	1 : 5,25	+7,7
Durée indéterminée	1	0	0	0 : 0	-100,0
Dix ans ou plus*	32	18	40	1 : 2,22	+25,0
	111	34	124	1 : 3,65	
<b>Québec</b>					
Perpétuité	383	98	402	1 : 4,10	+5,0
Durée indéterminée	0	0	0	0 : 0	0,0
Dix ans ou plus*	346	102	366	1 : 3,59	+5,8
	729	200	768	1 : 3,84	
<b>Ontario</b>					
Perpétuité	362	82	379	1 : 4,62	+4,7
Durée indéterminée	2	0	2	0 : 0	0,0
Dix ans ou plus*	200	58	228	1 : 3,93	+14,0
	564	140	609	1 : 4,35	
<b>Prairies</b>					
Perpétuité	199	38	206	1 : 5,42	+3,5
Durée indéterminée	1	0	1	0 : 1	0,0
Dix ans ou plus*	70	32	79	1 : 2,47	+12,9
	270	70	286	1 : 4,09	
<b>Pacifique</b>					
Perpétuité	280	83	295	1 : 3,55	+5,4
Durée indéterminée	7	4	6	1 : 1,50	-14,3
Dix ans ou plus*	136	48	147	1 : 3,06	+8,1
	423	135	448	1 : 3,20	
<b>Total</b>					
Perpétuité	1 302	317	1 366	1 : 4,31	+4,9
Durée indéterminée	11	4	9	1 : 2,25	-18,2
Dix ans ou plus*	784	258	860	1 : 3,33	+9,7
	2 097	579	2 235	1 : 3,86	+6,6

Tableau 3

**Catégories d'infractions graves, par groupes de délinquants purgeant une peine de longue durée et par groupes de délinquants purgeant une peine plus courte**

Population	À perpétuité	Durée indéterminée	Dix ans ou plus	Durée plus courte
<b>En établissement</b>	<b>18,6 %</b>	<b>1,9 %</b>	<b>9,5 %</b>	<b>70,0 %</b>
Homicide***	74,3 %	0,4 %	7,3 %	18,1 %
Infraction sexuelle***	7,6 %	9,0 %	12,5 %	70,9 %
Vol qualifié***	9,7 %	0,9 %	14,0 %	75,4 %
Drogue***	6,5 %	0,4 %	10,7 %	82,4 %
<b>En liberté sous condition</b>	<b>13,8 %</b>	<b>0,1 %</b>	<b>8,7 %</b>	<b>77,4 %</b>
Homicide***	71,9 %	0,0 %	7,0 %	21,1 %
Infraction sexuelle***	2,4 %	0,6 %	5,5 %	91,5 %
Vol qualifié***	6,6 %	0,0 %	11,7 %	81,7 %
Drogue***	2,8 %	0,0 %	10,8 %	86,4 %

\*\*\* = la différence est statistiquement significative ( $p < .001$ ); \*\* =  $p < .01$ ; n = négligeable

des vols qualifiés (11,7 %) et dans celle des infractions en matière de drogue (10,8 %).

### Durée de la peine purgée

À la fin de 1999, les délinquants purgeant une peine de longue durée sous responsabilité fédérale étaient incarcérés en moyenne depuis à peu près 8 ans, cette période variant de 0,1 an à 44 ans (abstraction faite des cas de révocation). Les délinquants purgeant une peine de longue durée qui avaient été mis en liberté sous condition, avaient cumulé, en moyenne, 17 ans de peine purgée, la durée variant de 0,3 an à 59 ans.

En toute logique, on constate que la durée moyenne de la peine purgée par les délinquants des divers groupes (voir le Tableau 4) était beaucoup plus longue dans le cas des délinquants condamnés à une peine de longue durée que chez les autres, qu'ils soient en établissement ou en liberté.

### Profils des délinquants et des délinquantes purgeant une peine de longue durée

Le processus d'Évaluation initiale du délinquant (EID) du Service correctionnel du Canada permet de recueillir et de stocker de l'information sur les antécédents criminels et de santé mentale de chaque délinquant sous responsabilité fédérale, sur sa situation sociale et sur son niveau d'instruction, sur les facteurs à considérer pour établir le degré de risque de criminalité (comme le nombre et la variété des condamnations, les contacts avec les services correctionnels pour les jeunes et les adultes et les réactions à ces contacts) et sur les facteurs pertinents pour la définition des besoins des délinquants (comme les emplois passés, le milieu familial, les contacts avec des criminels, les toxicomanies, les attitudes). Alors que les résultats aident à

déterminer le placement en établissement et les plans correctionnels, une répartition de certaines variables d'antécédents criminels et de besoins permet d'établir un profil complet de la population carcérale de ressort fédéral.

Le processus d'EID a été mis en place dans l'ensemble du Service en novembre 1994. Quatre ans plus tard, nous avons extrait des données propres aux différents cas à partir des EID contenues dans le Système de gestion des détenus. Pour faciliter les comparaisons, nous avons concentré notre attention sur les délinquants des deux sexes ayant eu une EID complète et qui se trouvaient sous surveillance fédérale le 31 décembre 1999. À noter que ces résultats ont été généralisés à la population d'admission récente (celle des cinq dernières années).

### Antécédents criminels

Comme nous l'avons mentionné, le processus d'EID permet de recueillir des renseignements complets relativement aux antécédents criminels de chaque délinquant sous responsabilité fédérale. Le Tableau 5 renferme des statistiques comparatives sur certaines variables d'antécédents criminels, pour différents groupes de délinquants et de délinquantes sous responsabilité fédérale purgeant une peine de longue durée.

Notre échantillonnage a révélé des différences significatives sur le plan des antécédents de délinquance juvénile (18 ans) chez les groupes de délinquants de sexe masculin purgeant une peine de longue durée. Ainsi, par rapport aux délinquants condamnés à perpétuité ou pour une durée de 10 ans et plus, les délinquants condamnés à une peine d'une durée indéterminée étaient plus susceptibles d'avoir commis des infractions au

Tableau 4

**Durée moyenne de la peine purgée (en années), selon les groupes de délinquants purgeant une peine de longue durée et de délinquants purgeant une peine plus courte**

Population	Perpétuité	Durée indéterminée	Dix ans ou plus	De courte durée
En établissement	9,01 (0,1 à 44)	7,06 (0,1 à 32)	5,11 (0,1 à 32)	1,48 (0,1 à 41)
En liberté sous condition	21,4 (1,5 à 59)	23,8 (16,9 à 36)	9,80 (0,3 à 36)	3,30 (0,3 à 43)

cours de leur adolescence et d'avoir été soumis à une surveillance dans la collectivité ou placés sous garde en milieu ouvert ou fermé.

### Besoins à l'admission

Il semble qu'à l'admission, il n'y ait pas de différence statistiquement significative chez les délinquants de sexe masculin purgeant une peine de longue durée, entre ceux qui ont été condamnés à perpétuité, ceux qui doivent purger une peine d'une durée indéterminée et ceux dont la peine s'élève à dix ans ou plus, en ce qui concerne les sept types de besoins étudiés (voir le Tableau 6). De la même façon, parmi les différents groupes de femmes purgeant une peine de longue durée, on n'a pas relevé au chapitre des différents types groupes de besoins, de différences importantes sur le plan statistique. Ainsi, comme l'indique le Tableau 6, les délinquants purgeant une peine de longue durée de chacun des groupes sélectionnés présentent surtout des besoins au chapitre de l'orientation personnelle et affective.

### Besoins définis au moment de la libération

Le Service correctionnel du Canada possède un moyen automatisé de surveiller les niveaux de risque ou de besoins des délinquants dans la collectivité. Le SGD contient des données sur tous les risques et les besoins ainsi que des niveaux de besoins établis depuis la mise en œuvre de l'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité (actuellement désignée comme l'Échelle d'intervention dans la collectivité ou de Réévaluation du potentiel de réinsertion sociale). On peut récupérer ces données à tout moment pour obtenir un instantané des cas.

Un aperçu national portant sur sept besoins distincts (cotes allant de « certaines améliorations nécessaires » à « améliorations considérables nécessaires ») dans la population des délinquants en liberté sous condition fait ressortir certaines fluctuations dans ces divers types de besoins d'un groupe à l'autre de délinquants purgeant une peine de longue durée et entre les deux sexes (voir le Tableau 7).

Tableau 5

**Antécédents criminels des groupes sélectionnés de délinquants purgeant une peine de longue durée**

Variable étudiée	Perpétuité		Durée indéterminée		Peine de dix ans ou plus	
	Homme (738)	Femme (44)	Homme (103)	Femme (0)	Homme (241)	Femme (18)
<b>Antécédents avant 18 ans</b>						
Infractions antérieures <sup>***/ps</sup>	35,1 %	20,5 %	40,8 %	—	35,5 %	44,4 %
Surveillance dans la collectivité <sup>***/ps</sup>	26,3 %	14,3 %	31,6 %	—	26,4 %	23,5 %
Garde en milieu ouvert <sup>***/**</sup>	18,3 %	11,9 %	20,2 %	—	19,0 %	33,3 %
Garde en milieu fermé <sup>***/ps</sup>	18,7 %	11,6 %	25,5 %	—	21,5 %	33,3 %
<b>Antécédents à l'âge adulte</b>						
Infractions antérieures <sup>ps/ps</sup>	67,7 %	52,3 %	93,4 %	—	71,8 %	67,7 %
Surveillance dans la collectivité <sup>ps/**</sup>	53,3 %	29,6 %	87,6 %	—	56,8 %	38,9 %
Responsabilité provinciale) <sup>ps/*</sup>	50,1 %	65,3 %	83,0 %	—	53,3 %	27,8 %
Responsabilité fédérale) <sup>ps/ps</sup>	22,6 %	25,0 %	63,2 %	—	30,8 %	27,8 %

Remarque : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes  
 \*\*\* = la différence est statistiquement significative ( $p < .001$ ); \*\* =  $p < .01$ ; ps = pas significatif

Tableau 6

Variable étudiée	Besoins définis à l'admission					
	Perpétuité		Durée indéterminée		Durée de dix ans ou plus	
	Homme (2 553)	Femme (69)	Homme (237)	Femme (0)	Homme (1 163)	Femme (23)
Emploi <sup>ps/ps</sup>	65,3 %	55,1 %	62,5 %	-	68,9 %	56,5 %
Relations conjugales et familiales <sup>** */ps</sup>	67,4 %	62,3 %	75,5 %	-	54,2 %	73,9 %
Fréquentations <sup>ps/ps</sup>	65,1 %	52,2 %	61,2 %	-	74,0 %	69,1 %
Toxicomanie <sup>ps/ps</sup>	72,9 %	53,6 %	74,7 %	-	64,5 %	56,5 %
Comportement dans la collectivité <sup>ps/ps</sup>	62,8 %	49,3 %	74,3 %	-	60,6 %	69,6 %
Orientation personnelle et affective <sup>*/ps</sup>	95,9 %	89,9 %	100,0 %	-	86,3 %	91,3 %
Attitude <sup>ps/ps</sup>	66,4 %	33,3 %	82,3 %	-	70,8 %	43,5 %

*Remarque : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes  
 \*\*\* = Différence statistiquement significative (p < .001); \*\* = p < .01; ps = pas significatif*

Ainsi, on note des différences statistiquement significatives entre les hommes et les femmes des groupes de délinquants sélectionnés, et pour la plupart des types de besoins. Le Tableau 7 révèle que les délinquants purgeant une peine de longue durée et en liberté sous condition présentent surtout des besoins en matière d'orientation personnelle et affective.

## Analyse

Nos efforts pour dresser un profil pertinent, précis et à jour des éléments caractérisant certains groupes ont pour effet d'attirer notre attention sur la composition de la population de délinquants sous responsabilité fédérale purgeant une peine de longue durée. Au Canada, ces délinquants se trouvent de plus en plus nombreux dans les établissements ou en liberté sous condition. Pris collectivement, ils sont plus susceptibles d'avoir commis une infraction grave, d'avoir largement été impliqués dans le système de justice pénale, que ce

soit à l'adolescence ou à l'âge adulte, et d'avoir des besoins criminogènes particuliers tant au moment de leur admission qu'à celui de leur mise en liberté. De tels résultats amènent à conclure qu'il faut offrir aux délinquants purgeant une peine de longue durée des programmes et des services spécialisés. Il importe surtout d'apporter à ces délinquants une attention particulière durant le processus de réinsertion.

- 1 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9.
- 2 Motiuk, L.L. et R. Belcourt. « Le profil des délinquants violents sous responsabilité fédérale », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 2, 1997, p. 8-13.
- 3 Motiuk, L.L. « Système de classification des programmes correctionnels : processus d'évaluation initiale des délinquants (EID) » *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 18-22.
- 4 Motiuk, L.L. « L'Échelle d'évaluation du risque et des besoins dans la collectivité : un outil de surveillance efficace », *Forum, Recherche sur l'actualité correctionnelle*, vol. 9, n° 1, 1997, p. 8-12.

Tableau 7

Variable étudiée	Besoins définis au moment de la libération					
	Perpétuité		Durée indéterminée		Durée de 10 ans ou plus	
	Homme (1,143)	Femme (55)	Homme (5)	Femme (0)	Homme (606)	Femme (17)
Emploi <sup>ps/ps</sup>	19,2 %	9,1 %	20,0 %	-	28,7 %	17,7 %
Relations conjugales et familiales <sup>** */ps</sup>	18,7 %	20,0 %	0,0 %	-	21,0 %	17,7 %
Fréquentations <sup>ps/ps</sup>	11,6 %	18,2 %	0,0 %	-	26,5 %	17,7 %
Toxicomanie <sup>ps/ps</sup>	14,4 %	9,1 %	20,0 %	-	19,3 %	23,5 %
Comportement dans la collectivité <sup>ps/ps</sup>	17,0 %	12,7 %	0,0 %	-	25,1 %	11,8 %
Plan personnel et affectif <sup>*/ps</sup>	33,4 %	30,9 %	20,0 %	-	41,7 %	35,3 %
Attitude <sup>ps/ps</sup>	7,0 %	1,8 %	0,0 %	-	19,3 %	5,9 %

*Remarque : Différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes  
 \*\*\* = la différence est importante sur le plan statistique (p < .001); \*\* = p < .01; ps = pas significatif*